

Alexandre BRUGÈRE

COMBATTRE L'ISLAMISME SUR LE TERRAIN

TÉMOIGNAGE D'UN PRÉFET DE LA RÉPUBLIQUE

Préface de Bruno RETAILLEAU,
ministre d'État, ministre de l'Intérieur

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Mai 2025

FONDATION^{POUR}
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

fondapol.org

**COMBATTRE L'ISLAMISME
SUR LE TERRAIN**

**TÉMOIGNAGE
D'UN PRÉFET DE LA RÉPUBLIQUE**

Alexandre BRUGÈRE

La Fondapol est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire

Vice-Président : Grégoire Chertok

Directeur général : Dominique Reynié

Président du Conseil scientifique et d'évaluation : Christophe de Voogd

FONDAPOL

Un think tank libéral, progressiste et européen

Née en 2004, la Fondapol s'inscrit dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Par ses travaux, elle contribue à un débat pluraliste et documenté.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation met gratuitement à la disposition de tous la totalité de ses travaux sur le site **fondapol.org**. De plus, sa plateforme **data.fondapol** permet à chacun de consulter l'ensemble des données collectées dans le cadre des enquêtes. Ses bases de données sont utilisables, dans le prolongement de la politique d'ouverture et de partage des données publiques voulue par le gouvernement. Enfin, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales, les données sont proposées dans les différentes langues du questionnaire.

Sous l'appellation « **Anthropotechnie** », la Fondation dédie une partie de ses travaux aux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme-machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales.

La Fondapol est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées.

SOMMAIRE

PRÉFACE DE BRUNO RETAILLEAU, MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.....	9
AVANT-PROPOS.....	10
INTRODUCTION.....	13
I. CONNAÎTRE.....	16
La menace doit d'abord être clairement nommée : ce sont les islamistes.....	16
Le modèle de société promu par les islamistes s'attaque à tous les champs de notre vie collective.....	17
Les lieux de culte.....	17
Les réseaux sociaux.....	18
L'éducation.....	19
Les associations.....	19
Le sport.....	20
Le commerce.....	21
La vie politique municipale.....	21
II. COMBATTRE.....	22
Le fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT).....	22
D'autres outils pour lutter contre l'action violente.....	23
2020 : le discours des Mureaux du président Macron et la lutte contre le séparatisme.....	24
La mise en place de mesures d'entrave.....	26
La construction d'un islam de France.....	28
CONCLUSION : C'EST À NOUS, MAIS AUSSI PEUT-ÊTRE D'ABORD À NOS COMPATRIOTES MUSULMANS, DE LIVRER CE COMBAT.....	29

RÉSUMÉ

Alexandre Brugère livre le premier témoignage d'un préfet en exercice sur la lutte contre l'islamisme. L'enjeu est crucial. Les islamistes rejettent la séparation qu'exige la laïcité entre la vie spirituelle et la vie temporelle. Or, c'est la laïcité qui préserve l'organisation sociale de l'emprise de la religion. Ainsi, les valeurs républicaines font obstacle au modèle promu par les islamistes, elles garantissent les libertés individuelles, d'opinion ou de conscience, qu'il s'agisse de l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les citoyens, qu'ils soient croyants ou non, d'une religion ou d'une autre, qu'ils respectent ou non les règles de leur religion.

Afin de saper ces valeurs, les mouvements politico-religieux « fréristes » et autres de même type recourent, notamment, au levier de l'« islamophobie », un néologisme mis au service d'un discours victimaire destiné à inhiber la critique et à libérer le champ à leurs revendications. L'islamisme opère l'enfermement de millions de Français musulmans dans un communautarisme identitaire les séparant de cet ensemble plus vaste et uni qu'est la communauté nationale. Aussi, les « accommodements raisonnables », petits et grands, par calcul ou par paresse, sont autant d'entailles au pacte républicain : un cours d'histoire qu'on laisse interrompre sans conséquences, un terrain qu'on vend pour permettre, avant les élections municipales, l'extension ou l'implantation d'une mosquée, un islamiste patenté avec lequel on continue de discuter parce qu'il serait « représentatif » ... Il importe de ne pas seulement dénoncer l'islamisme, il faut aussi le combattre.

L'auteur, Alexandre Brugère, est préfet des Hauts-de-Seine. Son témoignage est précédé d'un avant-propos du ministre de l'Intérieur, M. Bruno Retailleau.

PRÉFACE

C'est un texte de combat qu'Alexandre Brugère, préfet des Hauts-de-Seine, publie avec le concours de la Fondapol. Un combat républicain, lucide et déterminé.

Lucide, parce que nous devons prendre conscience que l'islamisme ne se réduit pas à son expression djihadiste mais qu'il pratique également l'entrisme, dans les champs associatif, sportif, scolaire, etc. L'objectif poursuivi par cet islamisme souterrain est clair : porter un projet de société contraire à celui de la République française. Pour cela, il déploie une grande habileté : sur le terrain, il avance par petites touches successives ; dans ses discours, il retourne la rhétorique libérale contre notre régime de liberté, avec d'ailleurs la complicité de certaines forces politiques. Les Frères musulmans sont passés maîtres dans cet art du retournement des valeurs, de la dissimulation des vrais objectifs. Mais ils ne sont pas les seuls.

D'où la nécessité, pour la République, de se doter d'une réponse plus offensive. Pour faire connaître aux décideurs et au grand public la menace, dans sa nature comme dans ses manifestations. Mais également pour mieux former nos administrations et mieux organiser nos services dans cette lutte vitale contre l'entrisme islamiste. C'est le travail que mène actuellement le ministère de l'Intérieur, et qui aboutira à des propositions concrètes et précises.

Ce combat auquel appelle Alexandre Brugère, et qu'il mène déjà sur le terrain, n'est pas - réaffirmons-le avec force - un combat contre une religion. Car l'islamisme défigure la foi de nos compatriotes musulmans. C'est un combat pour la Nation. L'idée républicaine que nous nous en faisons. C'est-à-dire, non pas la superposition de communautés, comme autant d'éléments d'une société en pièces détachées ; mais l'affirmation, par-delà les origines et les confessions, d'un même sentiment d'appartenance : à la République que nous servons, à la France que nous aimons.

Bruno RETAILLEAU
ministre d'État, ministre de l'Intérieur

AVANT-PROPOS

Un préfet est-il à sa place dans une cérémonie religieuse ? Je me suis naturellement posé cette question avant d'accepter, le 18 mars dernier, l'invitation de la mosquée des Abeilles de Levallois à participer à un *iftar*, la rupture du jeûne organisée chaque soir du *Ramadan*. Représentant de l'État dans le département, le préfet doit bien sûr en incarner la stricte neutralité, mais il doit également veiller à la liberté de culte.

Si j'ai accepté cette invitation, c'est d'abord parce que je savais Ali Essebki, président de l'association culturelle de la mosquée des Abeilles, particulièrement attaché à promouvoir un « islam des Lumières » compatible avec la République. Nous avons fait connaissance avant même que je devienne préfet des Hauts-de-Seine, à l'époque où j'étais encore le directeur de cabinet du précédent ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérard Darmanin. Alors tout jeune responsable culturel¹, Ali Essebki avait fait acte de candidature pour rejoindre le forum pour l'islam de France (FORIF), la nouvelle instance de dialogue établie entre le culte musulman et l'État, sur laquelle je reviendrai plus longuement.

Ce soir-là, le président Essebki avait également souhaité convier des élus de tendances politiques différentes ainsi que des représentants des principaux cultes, parmi lesquels Monseigneur Rougé, évêque de Nanterre, et Élie Korchia, président du Consistoire central israélite de France ; l'effort d'ouverture allant jusqu'à proposer un buffet *cacher* servi par du personnel en kippa, ce qui donnait à cet *iftar* une dimension assurément très œcuménique !

Mais parmi les convives figuraient également les représentants de différentes mosquées du département adhérentes à l'Union des mosquées du 92 ou situées dans son orbite, et qu'Ali Essebki tentait de fédérer depuis plusieurs mois. Pour avoir porté un regard très attentif à la liste des participants, je savais que quelques-uns parmi eux étaient moins attachés aux principes républicains que mon hôte... Accepter d'y « rompre le jeûne » était donc, aussi, l'occasion inédite de prononcer à leur adresse un discours de vérité, sans complaisance. Le message porté serait clair : l'État sera intransigeant face à l'islamisme, et cette intransigeance doit être en premier lieu assumée par l'écrasante majorité des musulmans qui respectent les lois de la République.

1. La mosquée des Abeilles de Levallois a été inaugurée le 21 décembre 2023.

À l'invitation de la Fondapol, je développerai ici le raisonnement sur lequel reposait ce discours, voulu comme un appel à mener sur le terrain un combat sans concession contre l'islamisme.

Pour la bonne information des lecteurs, le témoignage d'un préfet respecte nécessairement deux règles inhérentes à ses fonctions : d'abord le strict devoir de réserve qui s'impose à tout fonctionnaire et, bien sûr, la non-divulgateion d'informations sensibles transmises notamment par les services de renseignement, dont l'appui quotidien nous est si précieux. Ces limites étant posées, voici mon témoignage.



Fronton d'une mairie avec la devise républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité

COMBATTRE L'ISLAMISME SUR LE TERRAIN

TÉMOIGNAGE D'UN PRÉFET DE LA RÉPUBLIQUE

Alexandre BRUGÈRE

Préfet des Hauts-de-Seine.

INTRODUCTION

La foi, tout comme l'absence de foi, n'est pas un sujet comme un autre. C'est une question profondément intime. Si le fait de croire ou de ne pas croire est souvent le fruit d'une histoire familiale, le rapport à la religion reste toujours la résultante d'une équation très personnelle. Chaque génération vit sa spiritualité à sa manière, et au sein d'une même génération les dynamiques divergent. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder autour de soi comment une même fratrie peut appréhender la foi de manières différentes. Selon d'où nous venons, mais aussi l'environnement dans lequel nous évoluons et les épreuves auxquelles nous sommes confrontés – et beaucoup d'autres déterminants que je serais bien incapable de lister de manière exhaustive ici –, le besoin de cultiver son propre jardin spirituel varie, tout comme la nécessité d'inscrire celui-ci dans le cadre figé proposé par une religion.

Si la question de la place du religieux dans nos vies revêt donc incontestablement un caractère sensible, qui explique pour partie les relations tortueuses entretenues entre les cultes et le pouvoir temporel, cela n'implique pas pour autant d'appréhender ce sujet avec tiédeur ; je vais même tenter ici de démontrer l'exact contraire. Cette sensibilité impose en revanche à l'acteur public qui se trouve confronté au sujet de faire reposer son action sur deux piliers fondamentaux.

Le premier pilier est la sincérité de la démarche : les Français sont un peuple intelligent qui voit venir de loin ceux qui ont « quelque chose derrière la tête » et mèneraient d'autres croisades que celles dont ils se réclament. Sur certaines tribunes, les propos tenus respirent tellement la haine vis-à-vis des millions de nos compatriotes musulmans que le message qui leur est renvoyé est clair : partez ! Mais partir où ? Ils sont, pour l'essentiel d'entre eux, Français, et rien ne changera cela. Le seul projet que sous-tend cette vision de notre société, c'est la guerre civile. À l'inverse, sur d'autres tribunes, l'entretien d'un discours victimaire et les œillades grossières adressées aux islamistes répondent à une stratégie décomplexée de conquête de suffrages électoraux et impliquent la mise à mort de l'idéal républicain. Là aussi, les choses sont sans doute plus simples pour un préfet auquel les postures et les arrière-pensées politiciennes sont, par principe, interdites. J'ajouterais également la nécessité de faire preuve vis-à-vis de ses interlocuteurs d'empathie, voire de bienveillance, deux qualités qui ne font jamais de mal dans les relations humaines à la condition qu'elles ne s'accompagnent pas de naïveté.

Le second pilier est la clarté absolue des convictions : le traitement de ces sujets exige de savoir ce dont on parle et d'avoir une vision précise de la société que l'on défend. Sur ce dernier point, pour un préfet, les choses sont assez simples : c'est la défense pleine et entière de la République. Tout à la fois régime politique et système de valeurs, la République fut critiquée selon les moments de l'Histoire par certains qui la trouvaient trop faible, quand d'autres la jugeaient au contraire trop dure... Ce qui montre sans doute qu'elle est un bon modèle ! Elle reste, en tous les cas et jusqu'à ce jour, le grand dénominateur commun qui unit tous les Français. Selon un sondage Ipsos¹ réalisé il y a quelques années à la demande de l'Association du corps préfectoral, l'attachement aux valeurs de la République – liberté, égalité, fraternité – était aux yeux de nos compatriotes ce qui définissait le mieux le fait d'être Français. Voilà donc le socle commun autour duquel on peut (encore) espérer rassembler la Nation. On constatera d'ailleurs qu'il n'est remis en cause par aucune force politique, tout du moins publiquement.

S'agissant du sujet qui nous intéresse ici, la République française a forgé dans cette notion si singulière qu'est la laïcité le cadre dans lequel s'est construite la relation entre l'État et les cultes. Singulière au point qu'on parle, d'ailleurs, de « laïcité à la française ». Cette grande dame, qui fêtera le 9 décembre prochain ses 120 ans, a permis jusqu'alors de garantir la paix civile autour d'une salubre cohabitation des consciences dans laquelle chacun est libre de vivre sa foi dans la République.

1. Brice Teinturier et Mathieu Gallard, « Enquête sur l'intégration républicaine », Ipsos, janvier 2019 [en ligne].

Elle repose sur quelques principes fondamentaux qu'il convient de rappeler. La laïcité, c'est bien sûr la séparation stricte entre les religions et l'État, qui ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. De cette affirmation découle la neutralité de l'État : aucune religion n'a la préférence de l'État ni n'est reconnue par celui-ci comme étant supérieure à l'autre. Mais la laïcité n'est pas pour autant la négation des religions puisque c'est aussi la garantie de la liberté de culte dès lors que cette liberté ne menace pas l'ordre public. À ce titre, c'est aussi garantir la sécurité de la pratique du culte, ce qui est aujourd'hui devenu un enjeu essentiel comme en témoigne l'importance des dispositifs de protection mis en place pour chaque grande fête religieuse.

Bien sûr, ces principes ne se sont pas imposés naturellement. Ils sont le fruit d'une lutte, et comme nombre de luttes, elle a connu son lot de violences. Dans le cadre du mouvement de laïcisation, les épisodes les plus brutaux nés de la période révolutionnaire ont laissé place aux débats parlementaires passionnés qui ont marqué le vote de la loi de 1905. Leur relecture nous rappelle d'ailleurs, s'il en était besoin, combien des visions divergentes de la société s'opposaient alors. Un mouvement qui aura donc pris plus d'un siècle !

La stabilité (remarquable) des grands principes de la loi de 1905 n'a cependant pas empêché celle-ci de connaître, outre les effets des jurisprudences successives du Conseil d'État et du Conseil constitutionnel pour en préciser l'interprétation, des modifications législatives ponctuelles, dont la plus récente fut apportée par la loi du 24 août 2021 visant à conforter le respect des principes de la République (loi CRPR), nous y reviendrons à plusieurs reprises dans la suite de ce texte.

Ce cadre offert par la laïcité a donc le mérite de la simplicité et de la souplesse, et pour l'éprouver au quotidien, j'en confirme, sans l'ombre d'une hésitation, la très grande modernité. Là aussi, aucune formation politique ne revendique sérieusement sa remise en cause, et de nouveau un sondage démontre le soutien à la laïcité par près de trois Français sur quatre². Selon la même étude, elle constitue pour 70 % des Français « un principe républicain essentiel ». Plus encore, ce principe « fait partie de l'identité de la France » pour 78 % des personnes interrogées. Un résultat sans égal.

Seulement voilà, alors que rien ne semblait sérieusement menacer ce modèle, celui-ci fait l'objet ces dernières années d'offensives puissantes et répétées, menées cette fois-ci non plus par un clergé constitué, mais par les tenants de la vision radicale de l'islam. Et c'est dans l'interstice des grands principes qui structurent la laïcité que se mène une nouvelle bataille.

2. Étude d'opinion, *État des lieux de la laïcité en France*, réalisée par Viavoice pour l'Observatoire de la laïcité, janvier 2020 [en ligne].

I. CONNAÎTRE

La menace doit d'abord être clairement nommée : ce sont les islamistes

Ils se présentent sous différents avatars qu'il n'est pas superflu de distinguer, car leurs modes d'action divergent. Pour décrire les choses simplement, les djihadistes sont dans une logique violente, les Frères Musulmans privilégient une approche politique de conquête sociale, quand certains salafistes dits quiétistes promeuvent une vie de repli en dehors de la République. Ce résumé à grands traits fait fi de multiples subtilités entre différents courants de l'islam, mais il a le mérite de formaliser une typologie d'approches auxquelles l'État est confronté concrètement sur le terrain : la violence, la conquête ou le repli.

Cependant, si ces courants sont en désaccords entre eux sur les moyens à mobiliser pour parvenir à leurs fins, ils se retrouvent sur l'essentiel : leur totale opposition à notre modèle républicain. Pour résumer cette idée d'une formule rapide, je dirais que, même non-violents, il ne peut donc y avoir de « bons islamistes » aux yeux de la République.

Ainsi, les islamistes « de tous bords » rejettent la séparation qu'impose la République entre la vie temporelle et la vie spirituelle à travers la laïcité, au motif que cette dernière limite l'emprise que peut avoir la loi religieuse sur l'organisation sociale. Ils rejettent aussi la République en tant que système de valeurs, notamment les plus fondamentales d'entre elles, c'est-à-dire celles qui sont inscrites dans notre devise. Prises en bloc autant qu'individuellement, ces valeurs sont l'absolu contraire du modèle promu par les islamistes, qu'il s'agisse de la liberté individuelle sans autres limites que le respect de lois votées dans un cadre démocratique, de l'égalité entre les femmes et les hommes ou encore de la fraternité entre les citoyens, qu'ils respectent ou non les règles de la morale religieuse.

Pour installer un rapport de force visant au renversement de ces valeurs, les mouvances fréristes misent sur le nombre, avec un carburant puissant : la victimisation face à « l'islamophobie ». Il ne s'agit pas de nier que des personnes musulmanes soient victimes de discriminations et d'agressions en raison de leur religion. C'est une réalité tangible vécue par nombre de nos compatriotes, et l'émotion intense née de l'horrible meurtre d'Aboubakar Cissé, alors qu'il priait son dieu à la mosquée de La Grand-Combe, en est un révélateur puissant, au-delà de ce que l'enquête dira des motivations réelles de son auteur. Mais chacun pourra constater comment ce néologisme qu'est « l'islamophobie », servi à toutes les sauces, de « l'islamophobie ordinaire » à « l'islamophobie d'État », est devenu un argument marketing imparable pour encourager des millions

de Français à s'extraire de la communauté nationale. « Voyez comme les non-musulmans vous rejettent, quand nous vous proposons de nous rejoindre “comme vous êtes” » : toute une promesse !

Le modèle de société promu par les islamistes s'attaque à tous les champs de notre vie collective

Je le mesure chaque jour comme préfet : le modèle de société promu par les islamistes appelle à conquérir tous les champs de notre vie collective. Le culte bien sûr, ce qui est aujourd'hui le phénomène le mieux documenté, mais également l'éducation des enfants, la vie associative – de l'entraide alimentaire à la pratique sportive –, ou encore la vie municipale.

Arrêtons-nous quelques instants sur cette réalité qu'il convient de décrire avec autant de précision que possible. Je prendrai pour cela l'exemple du département dans lequel je suis en fonction, les Hauts-de-Seine.

Les lieux de culte

S'agissant des lieux de culte, j'ai choisi « d'entrée de jeu » d'être le plus transparent possible. Quelques semaines après ma prise de fonction, à l'occasion de la présentation publique de la feuille de route de l'État devant l'assemblée départementale, j'ai ainsi indiqué que sur les 34 mosquées et salles de prière que comptait le département, ma vigilance avait été attirée par les services compétents sur près d'un tiers d'entre elles, soit parce qu'elles étaient sous l'influence d'islamistes, soit parce que des islamistes aspiraient à en prendre le contrôle.

C'est à ma connaissance la première fois qu'une telle « opération vérité » était réalisée localement, et si le chiffre a pu dans un premier temps surprendre par son ampleur, j'ai rapidement senti chez mes interlocuteurs une forme de soulagement à ce que le représentant de l'État regarde la réalité en face et mette des mots sur les choses, comme la reconnaissance d'un premier pas vers l'action.

Disons-le là aussi clairement, aucune mosquée ne se revendique comme radicale. Auquel cas le travail d'entrave serait considérablement facilité ! Documenter ce caractère radical implique de considérer tout un faisceau d'indices, de recouper des informations souvent parcellaires et parfois anciennes. Il convient d'abord d'observer les responsables qui l'animent et les imams qui y prêchent. Leur rigorisme peut être caractérisé par leurs déclarations, les mouvances auxquelles ils adhèrent, les individus connus des services de renseignement qui composent leur entourage ou qu'ils ont invités à venir s'exprimer lors de conférences.

Mais dans un environnement fait de dissimulations et de doubles discours, la désormais fameuse *taqîya*, il convient surtout de rester (très) modeste sur notre capacité à capter des expressions tombant directement sous le coup de la loi. Même dans les mosquées radicales, les prêches ne contiennent plus – sauf quelques rares exceptions – de paroles répréhensibles *expressis verbis* qui permettraient d'engager sur cette seule base des procédures de fermeture solides. On sait même que certaines mosquées vont jusqu'à faire relire leurs prêches par des avocats pour priver les pouvoirs publics d'angles d'attaque. J'ajoute enfin que la publication, il y a un an, d'un livre-enquête écrit sous pseudonyme par un journaliste indépendant³ a constitué un véritable électrochoc. Les propos qui y étaient rapportés, tenus en marge des prêches, témoignaient de l'ambiance radicale régnant en nombre de lieux de culte qui n'avaient pas nécessairement attiré l'attention des services de l'État jusque lors.

S'agissant des mosquées qui font l'objet de stratégies de prises de contrôle, ce sont les phases de transmission qui sont les plus délicates, à l'image de ce que connaissent d'autres types d'organisations comme les entreprises privées par exemple. Le plus souvent, un responsable charismatique gagné par l'âge aspire à « passer la main », et des offres de service lui sont formulées par des individus peu recommandables. Dans un département comme les Hauts-de-Seine, la nouvelle génération de fidèles est riche en profils « classes sociales supérieures » (CSP+), en apparence modernes et intégrés, réussissant professionnellement dans des secteurs d'activité comme la finance ou le conseil, mais qui cultivent un discours et des réseaux aux antipodes de l'image qu'ils tentent de renvoyer.

Les réseaux sociaux

La lucidité commande enfin de considérer que beaucoup de choses ne se passent plus dans les mosquées, mais pour l'essentiel sur les réseaux sociaux qui comptent des dizaines d'influenceurs extrêmement suivis par la nouvelle génération. Ils allient, avec une redoutable efficacité, propagande islamiste et monétisation de leurs contenus, ce qui leur garantit par ailleurs une confortable source de revenus. L'expansion de l'usage de l'*abaya*, dans les établissements scolaires par exemple, jusqu'à ce que le gouvernement en prononce l'interdiction ferme, leur doit beaucoup.

3. Étienne Delarcher, *Au cœur de l'islam de France. Trois ans d'infiltration dans 70 mosquées*, Éditions du Rocher, 2024.

L'éducation

La jeunesse constitue pour les islamistes, comme pour toute idéologie en conquête, une cible stratégique. Les écoles confessionnelles dites « hors contrat⁴ » sont bien sûr un point d'attention pour les pouvoirs publics. Les Hauts-de-Seine en dénombrent deux, situées à Nanterre, pour lesquelles nous diligentons des contrôles. Pendant longtemps, l'instruction en famille a pu également constituer une zone grise mais les restrictions introduites par l'article 49 de la loi CRPR, avec le passage d'un régime de déclaration à un régime d'autorisation, a considérablement réduit le risque de voir grandir des générations d'enfants perdus par la République. Si je prends là encore l'exemple des Hauts-de-Seine, le changement de régime a conduit à une baisse des demandes de 16 %⁵. Le champ des structures, aux statuts privés ou associatifs, dispensant tout à la fois des cours de langue arabe et des enseignements islamiques, autrement appelées « écoles coraniques », fait également l'objet d'une grande vigilance.

Les associations

La vie associative est également un levier largement mobilisé par les islamistes. Elle le doit aux formalités minimales requises pour la création d'une association dans notre pays et à la faiblesse des contrôles dont celle-ci fait l'objet tout au long de son existence. En France, cela est peu connu, mais la liberté d'association revêt une valeur constitutionnelle.

Aussi, sans jamais assumer de caractère confessionnel dans leurs statuts, des kyrielles d'associations apparaissent et qui sont dans les faits réservées à un public musulman. Dès lors qu'elles ne sollicitent pas d'aides auprès des collectivités publiques ou le droit d'émettre des reçus fiscaux, elles vivent tranquillement leur vie, « en dehors des écrans radars ». Le contrat d'engagement républicain, qui figure à l'article 12 de la loi CRPR, par lequel les associations s'engagent à respecter les principes de la République, ne concerne d'ailleurs que les associations et fondations sollicitant des subventions publiques. Ces dernières lui étant retirées en cas de non-respect dudit contrat.

Les structures promouvant l'entraide sociale sont ainsi particulièrement nombreuses. C'est un peu comme si le Secours catholique ne venait en aide qu'aux seuls catholiques...

4. Établissements privés qui, n'ayant pas signé d'accord contractuel avec l'État, jouissent ainsi d'une plus grande liberté pédagogique et administrative.

5. Données fournies par les services de l'Éducation nationale.

Le sport

Il en est de même pour les associations sportives, ce qui est d'autant plus paradoxal que la pratique sportive est censée être un espace de dépassement et d'ouverture aux autres, sans distinction. Dans ces structures sportives communautaires s'entremêlent dimension confessionnelle et séparation des genres, certaines s'affirmant même ouvertement comme réservées à l'un ou l'autre des sexes. Interrogés par mes services, les responsables musulmans d'une association s'affichant jusque dans son intitulé comme masculine constatèrent avec étonnement qu'aucune femme ne les avait effectivement encore rejoints... Dans la même veine, le débat ancien sur les horaires différenciés dans les piscines pourrait paraître anodin s'il n'était pas une manière d'isoler les femmes du reste de la société.

Le sport en règle générale est d'ailleurs une cible de choix de l'offensive islamiste. Le caractère très récent du débat sur la place du voile dans les compétitions sportives démontre à lui seul qu'il s'agit pour les islamistes de conquérir de nouveaux espaces... Pourquoi la question ne s'était-elle jamais posée jusque lors ? Pendant des décennies, des générations de jeunes femmes musulmanes ont pu pratiquer leur sport en liberté sans que le non-port du voile soit vécu comme une contrainte indépassable. Bien au contraire, au nom des valeurs rappelées plus haut, le sport impliquait de laisser au vestiaire les origines sociales, culturelles ou religieuses, pour se concentrer sur tout ce qui est positif et fait la beauté du sport, et au premier rang le bonheur d'être ensemble.

Pour s'en convaincre, il suffit de regarder qui est le fer de lance de ce combat pour en comprendre la véritable finalité : un collectif baptisé les *Hijabeuses*, né voici cinq ans dans l'écosystème séparatiste grenoblois... Ce qui est d'autant plus inquiétant, c'est de constater que ces mouvements utilisent l'approche communautaire anglo-saxonne pour faire de l'inclusion non plus un modèle d'effacement des différences mais d'exaltation de celles-ci. Ils le font d'ailleurs avec la complicité de certaines entreprises, une marque comme Nike étant allée jusqu'à oser faire de ces *Hijabeuses* leurs égéries⁶. Leur responsabilité est immense dans la diffusion de l'idéologie islamiste, car vis-à-vis de jeunes publics, l'effet d'une marque comme Nike est sans commune mesure avec les avertissements que peut émettre la puissance publique *clamentis in deserto*.

6. Founé Diawara, nike.com, 26 juin 2023 [en ligne].

Le commerce

Justement, le commerce est lui aussi un terrain de conquête islamiste. Bien qu'il réponde à une loi qui lui est propre et qui n'est en rien religieuse, celle du profit, le développement rapide des commerces communautaires s'inscrit dans le sillage des appels à l'entre-soi lancés par les islamistes. Empiriquement, chacun pourra constater en quelques années comment a été bouleversée l'offre commerciale dans certains quartiers, qu'il s'agisse de l'expansion des boucheries *halal*, des barbiers, des bars à chichas, des librairies islamiques et autres magasins de vêtements orientaux. Mais aussi comment, pour répondre à la demande et sans être victimes d'un quelconque entrisme islamiste, certaines grandes enseignes ont étoffé leur rayon *halal*...

La vie politique municipale

D'entrisme, en revanche, il est bien question s'agissant de la vie municipale. À un an d'un rendez-vous électoral essentiel, cela a tout lieu d'inquiéter. Et le sujet ne sera pas tant la constitution de listes communautaires revendiquées comme telles, qui à de rares exceptions près n'ont toujours enregistré que des résultats limités dans quelques territoires très ciblés, mais bien la présence de communautaires dans les listes. Là aussi, en transparence et dans le sillage des orientations du ministre d'État Bruno Retailleau, j'ai tenu à alerter les élus du département contre ce phénomène, et j'ai d'ores et déjà signalé à plusieurs maires la présence dans leurs conseils municipaux d'individus islamistes ou liés à des islamistes, de même que certaines tentatives d'approche portées à ma connaissance.

S'il peut y avoir de la naïveté ou de la méconnaissance quant à certaines affiliations, je n'en suis pas moins lucide sur le fait qu'une minorité de maires pensent ainsi se garantir les faveurs d'un électorat... Et comme ce genre d'alliances est rarement sans conséquences, il est certain qu'au cours du mandat, en retour, telle subvention pour une association « amie » ou tel permis de construire visant à l'extension d'une mosquée islamiste seront sollicités auprès du maire réélu. C'est pour cette raison que l'État a un rôle de devoir d'alerte en amont du scrutin.

* * *

Pris isolément, l'ensemble de ces faits pourraient paraître inoffensifs. Mais la redondance des mêmes identités parmi les différents acteurs en présence dans chacun de ces domaines à l'échelle d'un territoire permet d'établir l'existence d'écosystèmes islamistes locaux. C'est le cas lorsque je constate que le directeur de cabinet du maire d'une ville de mon département est à la fois à la tête d'une ou plusieurs structures s'apparentant à des « écoles coraniques », en plus d'être le secrétaire général de l'association culturelle d'une mosquée placée sous la vigilance de l'État.

La constitution de ces écosystèmes n'est cependant pas l'œuvre d'une « main invisible » qu'il suffirait de dissoudre un matin en conseil des ministres en guise de mesure d'entrave. La réalité est bien plus compliquée. Le mal est beaucoup plus pernicieux car il s'agit d'une idéologie qui se propage. Cela nous impose de mener pied à pied une bataille de valeurs, modèle contre modèle.

II. COMBATTRE

Les pouvoirs publics sont-ils restés inertes ? La réponse est clairement non, en particulier ces toutes dernières années. Les morts donnant aux menaces la force de l'évidence, les électrochocs provoqués par les attentats djihadistes de janvier puis de novembre 2015 ont réveillé les consciences et marqué le commencement d'une guerre totale contre l'action violente islamiste.

Les services de renseignement, au premier rang desquels la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), chef de file en matière de lutte anti-terroriste en France, ont été considérablement renforcés⁷.

Le fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT)

Des outils nouveaux ont également été mis à la disposition des services de l'État. C'est ainsi qu'est né le fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT)⁸, qui a pour but de mieux centraliser le suivi des individus susceptibles de basculer vers un engagement terroriste. Ce fichier reste aujourd'hui un outil de travail extrêmement utile. Chaque semaine, à l'occasion de ce qu'on appelle le groupe d'évaluation départemental (GED), sont passés en revue, avec le procureur de la République et les services compétents, les individus fichés au FSPRT du département. Dès ma prise de fonction, j'ai choisi la carte de la transparence en révélant publiquement que 252 individus étaient fichés au FSPRT dans les Hauts-de-Seine, dont 32 ressortissants étrangers.

7. Je veux notamment rendre hommage au travail de ses grands directeurs généraux avec lesquels j'ai eu la chance de travailler, de l'ancien ministre Laurent Nuñez, notre préfet de police, à Nicolas Lerner, notre directeur général de la sécurité extérieure (DGSE) et aujourd'hui Céline Berthon. La République doit beaucoup à cette femme et ces hommes d'État et, à travers eux, à l'ensemble des agents qui servent ou ont servi sous leur autorité.

8. Décret du 5 mars 2015.

D'autres outils pour lutter contre l'action violente

Au titre des dispositions particulièrement utiles issues de cette période noire des attentats djihadistes figurent également les mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance (MICAS). Dispositif de police administrative « à la main » du ministère de l'Intérieur, avec néanmoins un contrôle exercé *a posteriori* par le juge, les MICAS permettent d'imposer des obligations de pointages et des périmètres interdits à des individus considérés comme dangereux. Elles ont été très largement mobilisées, voici quelques mois encore, pendant les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de l'été 2024 afin de prévenir toute menace terroriste, alors que notre pays, qui accueillait le plus grand évènement du monde, était surexposé à un risque de cette nature. Directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur pendant l'organisation des JOP, je peux témoigner que le sans-faute sécuritaire observé tout au long de ces semaines de compétition leur doit beaucoup.

Du côté du ministère de la Justice, aussi, les lignes ont bougé. Un parquet national anti-terroriste (PNAT), structure spécialisée dotée d'une compétence nationale, a été mis en place en 2019⁹. Il est devenu un acteur central du dispositif de lutte anti-terroriste.

Aujourd'hui, les individus constituant une menace d'action violente sont suivis avec une extrême vigilance par l'ensemble des services de l'État, au niveau central comme local. Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que nous évoluons dans un environnement sans risque, loin de là. Cela est d'autant plus vrai que nous entrons dans une phase nouvelle où les sorties de détention d'individus condamnés il y a une dizaine d'années vont se multiplier, ce qui n'ira pas sans provoquer une réelle mise sous tension des services compétents. De même, les enfants des djihadistes français partis sur zone, nés pour certains en Syrie, et qui ont été rapatriés ces dernières années, devront continuer de faire l'objet d'une attention redoublée, et cela dans la durée et à tous les stades de leur développement. Et pour compléter le tableau, les ravages liés à l'expansion des troubles psychiatriques et leur prise en charge insuffisante, chez les jeunes en particulier, peuvent faciliter le passage à l'acte.

Mais le combat contre les islamistes *a priori* « non violents » a, lui aussi, été bien engagé, en paroles mais surtout en actes.

9. Article 69 de la loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice.

2020 : le discours des Mureaux du président Macron et la lutte contre le séparatisme

Le 2 octobre 2020 aux Mureaux, dans un discours fondateur, le président de la République Emmanuel Macron a présenté une stratégie nouvelle dite de « lutte contre le séparatisme ». Il s'agissait là d'un véritable tournant, puisque c'est la toute première fois que les pouvoirs publics ne considéraient plus la seule radicalisation violente mais appréhendaient le développement du communautarisme comme un outil de fracturation de l'unité nationale.

Les deux sujets n'en restaient pas moins profondément liés, puisque outre la cause commune contre les valeurs de la République établie *de facto* entre djihadistes et islamistes non-violents, ces derniers sont apparus aux origines d'un climat d'hostilité à l'égard de tout ce que représente notre pays, propice à susciter le passage à l'acte violent d'individus instables. Alors que la menace dite « exogène », c'est-à-dire pilotée depuis l'étranger, s'était réduite à la faveur de l'affaiblissement de l'État islamique et de la montée en compétences de nos services de renseignement, c'est cette menace intérieure dite « endogène », stimulée à l'intérieur de nos frontières, qui s'est imposée ces dernières années.

Deux semaines après que le discours des Mureaux fut prononcé, le 16 octobre 2020, le professeur d'histoire-géographie Samuel Paty était assassiné par un jeune réfugié russe d'origine tchétchène, Abdoullakh Anzorov. Au-delà de la question des interactions avec des individus localisés à l'étranger, Anzorov fut d'abord influencé par la vidéo virale d'un militant islamiste, Abdelhakim Sefrioui. De ce mécanisme le politologue, spécialiste du monde arabe contemporain et de l'islamisme radical, Gilles Kepel qualifia si justement de « djihadisme d'atmosphère¹⁰ », Samuel Paty fut la première victime.

Pour donner une traduction opérationnelle à cette stratégie de lutte contre le séparatisme, un projet de loi confortant le respect des principes de la République a donc été présenté au vote du Parlement. Ce fut chose faite après de longues heures de débats houleux¹¹, permettant là aussi à l'État de se doter d'outils nouveaux.

Au-delà des mesures déjà citées, il convient de souligner le contrôle renforcé des associations culturelles et de leurs financements, une meilleure protection des agents publics, avec notamment l'instauration d'un délit de séparatisme visant à protéger élus et agents publics contre

10. Gilles Kepel, *Le Prophète et la pandémie. Du Moyen-Orient au jihadisme d'atmosphère*, Gallimard, coll. « Esprits du monde », 2021.

11. L'encadrement de l'instruction en famille en particulier, dont nous avons démontré plus haut l'intérêt.

les menaces ou les violences pour obtenir une exemption ou une application différenciée des règles du service public¹², la lutte contre la haine en ligne (dont le fameux « délit Samuel Paty¹³ ») ou encore le renforcement de la laïcité et de la neutralité dans les services publics.

La loi a également élargi les motifs de dissolutions des associations. Ces dernières années, certaines structures islamistes parmi les plus influentes, et qui prospéraient jusque lors sur le territoire national en toute impunité, ont pu être neutralisées. Ces dissolutions ont été accompagnées pour certaines d'entre elles par le gel de leurs avoirs, permettant ainsi de leur couper financièrement les ailes. Parmi ces dissolutions emblématiques, citons celles du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) et de BarakaCity en décembre 2020, décisions confirmées depuis par le Conseil d'État. Ces mesures ont incontestablement permis d'entraver leurs actions, même si ces structures ont tenté de poursuivre leurs activités depuis l'étranger¹⁴.

Ce travail se poursuit encore aujourd'hui, avec la décision portée le 16 avril dernier en Conseil des ministres par le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau de dissoudre le groupement de fait Sciences et Éducation. « Il faut imaginer Sisyphe heureux » disait Camus !

Flanqués de toutes les libertés évoquées plus haut, qu'il s'agisse de la liberté de culte, d'association ou de commerce, autant de vecteurs de diffusion potentiels de l'idéologie islamiste, sommes-nous engagés dans un combat équilibré ? Sans compter les réseaux sociaux, qui voient une attaque contre la liberté d'opinion dans toute tentative d'encadrer leurs activités ...

À cette question soulevée régulièrement dans le débat public, le lecteur ne s'étonnera pas qu'on lui réponde par la négative. Non, bien sûr, le combat ne se déroule pas à armes égales. Nous sommes dans une démocratie libérale et un État de droit, ce qui nous contraint davantage que nos adversaires. Mais cela donne aussi une force incroyable à la décision publique, car sur une matière aussi sensible, elle lui évite tout réel procès en illégitimité. Voilà un point capital si la puissance publique veut être respectée par toutes et tous.

12. Article 433-3-1 du code pénal [5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende].

13. La mise en danger d'autrui par la diffusion d'informations sur la vie privée, familiale ou professionnelle est désormais pénalement condamnable ; article 223-1-1 du code pénal [3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende].

14. Ce résultat n'a été rendu possible que par la détermination politique du ministre de l'Intérieur de l'époque, Gérard Darmanin, soutenu par le président de la République, et la constitution de dossiers solidement documentés par les services de l'État. À la manœuvre dans ce travail de fourmi autant que de limier, mon collègue préfet Louis-Xavier Thirorde, actuel directeur-adjoint de cabinet du ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, appuyé d'une structure dont on parle peu, mais qui joue un rôle central dans ce dispositif : la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPJ) du ministère de l'Intérieur. Il faut là aussi saluer l'action de sa directrice, son adjoint et ses agents qui y œuvrent quotidiennement, dans l'ombre, sans compter leurs heures, pour défendre la République.

Alors, oui, nous nous battons avec des sacs de plomb accrochés aux pieds, mais nos victoires sont d'autant plus grandes qu'elles s'inscrivent dans le cadre de l'État de droit républicain, et peuvent être nombreuses et décisives, à la condition bien sûr qu'on y mette toute l'énergie qu'il faut. Libre au législateur d'ouvrir l'étau de la contrainte qui enserré les épaules des acteurs de terrain engagés dans cette lutte, mais nous touchons là aux limites du devoir de réserve qui m'incombe... Quoi qu'il en soit, les Français doivent savoir que, chaque jour nous luttons contre l'islamisme.

La mise en place de mesures d'entrave

Pour les islamistes n'ayant pas la nationalité française, le droit des étrangers est un levier systématiquement interrogé. Le principe est simple : les étrangers qui troublent l'ordre public n'ont pas leur place sur le sol français, et l'islamisme – en ce qu'il induit des paroles et des actes contraires à la République – peut être assimilé à un trouble à l'ordre public. Pendant les quatre années où j'ai travaillé Place Beauvau, c'est-à-dire entre 2020 à 2024, cinq imams ont ainsi été expulsés. Le plus emblématique est incontestablement l'imam Hassan Iquioussen, expulsé du territoire national sur la base des propos haineux, aux antipodes de nos valeurs, qu'il avait tenus à l'occasion de prêches et de conférences. Après avoir épuisé ses voies de recours devant la juridiction administrative, Iquioussen avait fui en Belgique avant d'être finalement expulsé vers le Maroc le 13 janvier 2023. Ce long feuilleton médiatique s'était ainsi conclu par une victoire déterminante de la puissance publique contre l'une des figures de l'islamisme en France. Quant aux quelques marques de soutien qu'il avait reçues d'une partie des responsables du culte musulman, elles auront eu le mérite de révéler au grand jour leurs « ambiguïtés » et d'éveiller avec elles la vigilance des services de l'État à leur égard.

Comme rappelé plus haut, les lieux de culte font évidemment l'objet d'une attention particulière. Tout propos qui me serait rapporté, en ma qualité de préfet, et qui serait susceptible de poursuites pénales fait l'objet d'un signalement au procureur de la République, signé par le préfet de Police Laurent Nuñez ou moi-même selon la source dont il émane ; c'est ce qu'on appelle un « article 40 », en référence à l'article du code de procédure pénal auquel il renvoie.

S'agissant des projets d'extension ou de construction de mosquées, j'en dénombre 17 dans le département, qui fort heureusement ne sont pas tous portés par des structures islamistes ! Mais si les circonstances l'imposent, je peux être amené à alerter les maires auxquels il revient de délivrer le permis de construire. En la matière, et depuis la loi CRPR, le préfet formule bien un avis sur ces demandes de permis mais celui-ci

est « simple¹⁵ », c'est-à-dire que la collectivité concernée doit le prendre en compte dans sa décision mais n'est pas obligée de le suivre.

Au-delà de ce que la loi nous permet de faire, je crois aussi aux vertus d'un autre moyen d'entrave, très puissant dans une société médiatique : la transparence. Un peu à l'image des vendeurs de drogue aux pieds des immeubles, les islamistes détestent la lumière : cela gêne le *business* ! J'ai déjà indiqué à mes interlocuteurs que je n'hésiterai pas à utiliser le levier de la dénonciation publique ou *name and shame* s'il est le seul à pouvoir stopper la progression des lieux de culte islamistes par exemple.

S'agissant des autres types de structures évoquées plus haut, comme les écoles, les commerces et les associations, je réunis chaque mois la cellule départementale de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire (CLIR). Y participent les différentes administrations de l'État, qu'elles soient placées ou non sous mon autorité, l'administration fiscale entrant dans cette seconde catégorie. Nous examinons à cette occasion les situations de ces structures pour lesquelles nous soupçonnons une emprise islamiste. Et nous décidons de mesures d'entrave, sur la base le plus souvent de contrôles inter-administrations. En jouant avec toute la palette que nous autorise le droit, nous obtenons ici une fermeture temporaire ou permanente, là une importante amende.

À l'heure où j'écris ces lignes, la CLIR des Hauts-de-Seine examine un portefeuille de 60 cibles, un chiffre faible à la lumière de mes premiers mois d'observation. Pour « stimuler » ce vivier, j'ai donc sollicité l'ensemble des maires du département pour leur demander de me signaler toute structure qui leur semblerait correspondre à ce que nous recherchons. Ils sont un relai très précieux car, en étant au plus près du terrain, ils perçoivent des signaux faibles qui échappent aux services de l'État.

D'une manière générale, il serait illusoire de croire que l'État, seul, a tous les leviers. Nous agissons, comme je l'ai rappelé plus haut, dans le cadre d'un État de droit... dont l'organisation est, de plus, décentralisée. Les collectivités ont donc un rôle essentiel à jouer à travers la plénitude de leurs compétences et qui ne se limite pas au signalement de faits suspects ou à la signature ou non de permis de construire. Il peut s'agir, par exemple, d'une politique offensive de rénovation urbaine, consistant à « casser » les quartiers dans lesquels prospère le communautarisme en y créant davantage d'ouverture et de mixité. Ou encore du soutien à des actions associatives visant à faire pleinement adhérer la nouvelle génération aux valeurs de la République, celle-là même dans laquelle se joue – et en cela les islamistes ont raison ! – l'essentiel de notre bataille. Mais à défaut d'être volontaires pour mener le combat, les élus de la République devraient

15. Article L. 422-5-1 du code de l'urbanisme.

se donner pour premier devoir de ne pas accepter la main tendue par ses ennemis et refuser ainsi ce qui s'apparente à un pacte de corruption des consciences. Il vaut mieux parfois perdre une élection que perdre son âme. Ce message, je continuerai de le porter avec force au nom de l'État dans ce territoire encore, pour partie, préservé.

La construction d'un islam de France

Je crois enfin en un dernier moyen d'entrave, celui de l'émergence d'interlocuteurs républicains, légitimes et identifiés parmi les représentants du culte musulman. Car si l'État ne reconnaît ni ne préfère aucun culte, il conserve le droit de choisir au sein de ceux-ci ses interlocuteurs pour traiter des grandes questions relatives à la place faite aux croyants dans la société laïque. Au niveau national, le Forum pour l'Islam de France (FORIF) que j'évoquais plus haut, et sa déclinaison locale en assises territoriales, est en cela une initiative essentielle. Mis en place en 2022, le FORIF rassemble des acteurs de terrain reconnus pour leurs compétences, leur capacité à être force de propositions et leur aptitude au dialogue. Certains individus s'y sont vu interdire l'entrée au motif de la dangerosité de leurs idées, et c'est heureux. Des questions aussi essentielles que la sécurité des lieux de culte et la lutte contre les actes antimusulmans, le recrutement des imams ou encore la gestion des aumôneries y sont abordées. Lors de la session organisée le 18 février dernier, Bruno Retailleau y a notamment annoncé une mission parlementaire à propos de la question des « carrés musulmans » dans les cimetières, qui est un problème concret et douloureux pour de nombreuses familles, le manque de places pouvant contraindre au rapatriement à l'étranger de défunts pourtant nés en France.

La création du FORIF figure parmi un ensemble plus large de décisions visant à consolider un islam de France. Depuis le 1^{er} janvier 2024, la fin du système dit des « imams détachés », c'est-à-dire la présence sur notre sol d'imams envoyés et rémunérés par des pays étrangers, est à ce titre un acte très important. Ces ministres du culte conservaient des liens forts avec leur pays d'origine en termes de formation, de doctrine, voire d'allégeance. Sans compter qu'ils ne parlaient pas toujours notre langue ni n'avaient assimilé notre socle de valeurs, notamment le principe de laïcité, et que certaines mouvances étrangères peuvent être qualifiées d'islamistes. L'impact sur le sujet qui nous occupe ici n'est donc pas mince, au-delà des questions d'ingérence qui sont un enjeu de souveraineté nationale.

CONCLUSION :
C'EST À NOUS, MAIS AUSSI PEUT-ÊTRE D'ABORD
À NOS COMPATRIOTES MUSULMANS, DE LIVRER CE COMBAT

L'islamisme propose un modèle de société. Pour le disqualifier, il ne suffit pas de le critiquer, il faut le concurrencer. Un cours d'histoire qu'on laisse interrompre sans conséquences, un terrain qu'on vend pour permettre l'extension d'une mosquée radicale, un islamiste avec lequel on continue de discuter parce qu'il serait « représentatif »... L'ère des « accommodements raisonnables », petits et grands, par calcul ou par paresse, comme autant d'entailles au pacte républicain, doit toucher à sa fin et là est notre responsabilité collective.

Quand la République recule, ce n'est pas parce que le modèle n'aurait pas la force suffisante pour mener ce combat, mais parce qu'en laissant prospérer ces accommodements, nous refusons d'appliquer tout à la fois la lettre et l'esprit d'intransigeance pourtant consubstantiels à la République. Nous devons affirmer la force inébranlable du contre-modèle que nous proposons. Le Premier ministre ne nous invite pas à autre chose quand il dit dans son discours de politique générale le 14 janvier dernier devant le Parlement que « la République n'existe que lorsqu'elle se fait respecter ». La République n'est pas un corpus mou, elle peut être indestructible et tranchante, pour autant qu'on s'en saisisse pleinement.

Les Frères musulmans et tous les avatars islamistes doivent être déclarés *persona non grata* et, chacun à notre place, État, collectivités, acteurs de la société civile, nous avons la responsabilité de les faire plier.

Mais c'est aussi, et peut-être d'abord, à nos compatriotes musulmans eux-mêmes de mener ce combat. Au moment de conclure mon propos, et comme je l'ai fait dans mon discours de la mosquée des Abeilles, c'est à eux que je veux m'adresser : la République vous aime, et vous y avez toute votre place. Dans votre écrasante majorité, vous avez fait vôtres au quotidien les valeurs de la République. À vous de mener cette lutte contre l'islamisme, dans vos familles, parmi vos amis, à la mosquée si vous vous y rendez. Ne laissez pas prospérer les discours de haine qui ne promettent en guise de dépassement que le repli et le recul, et que triomphent des idées de paix, d'égalité, de respect entre les genres et entre toutes les religions. Il en va de notre beau et grand pays tout autant que de votre belle et grande religion.



**RAYMOND
BOUDON**
LA COMPÉTENCE
MORALE DU
PEUPLE

FONDATION pour
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Août 2011

**PAUL
THIBAUD**
LA FRATERNITÉ

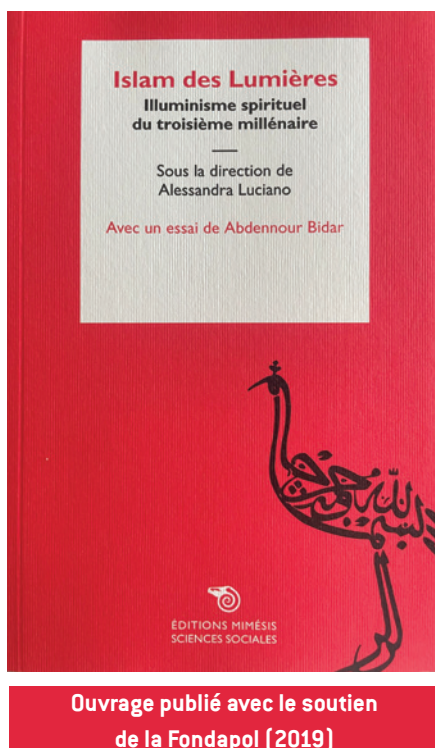
www.fondapol.org
fondapol
L'INNOVATION
POLITIQUE

Juin 2011

**ANDRÉ
GLUCKSMANN**
LIBERTÉ,
ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

www.fondapol.org
fondapol
L'INNOVATION
POLITIQUE

Mai 2011



NOS PUBLICATIONS

Le mythe de la France raciste (2)

De l'échec du racialisme à la naissance du mythe

Vincent Tournier, avril 2025, 41 pages

Le mythe de la France raciste (1)

Le racialisme, histoire d'un échec

Vincent Tournier, avril 2025, 39 pages

Le détournement populiste du courant libertarien (2)

Le populisme paléo-libertarien de Javier Milei

Jérôme Perrier, avril 2025, 53 pages

Le détournement populiste du courant libertarien (1)

Des origines de l'anarcho-capitalisme au populisme de droite

Jérôme Perrier, avril 2025, 56 pages

L'IA au service de la sécurité

Benoît Fayet, Bruno Maillot et Mathieu Zagrodzki, mars 2025, 29 pages

Retraites : optimiser les dépenses, introduire une part de capitalisation

Bertrand Martinot, mars 2025, 38 pages

Contribution à la mission flash de clarification du financement des retraites

Jean-Pascal Beaufret, février 2025, 53 pages

Union européenne : l'étouffoir de l'écologisme bureaucratique

Emmanuel Bloch, février 2025, 37 pages

Les non-dits économiques et sociaux du débat sur la fin de vie

Yves-Marie Doublet et Pascale Favre, janvier 2025, 28 pages

Pourquoi donner

Claire-Marie Morinière avec Wakil Belhaddad et Claude Birman, janvier 2025, 41 pages

L'histoire des think tanks

Simon Amat, janvier 2025, 33 pages

Équilibres et mérites de la loi qui encadre la liberté d'expression en France

Basile Ader, janvier 2025, 26 pages

Innovation politique 2023

Fondapol, décembre 2024, 536 pages

Jeux vidéo : violence et addiction ?

Loïse Lyonnet et Michaël Stora, décembre 2024, 33 pages

L'utérus artificiel et la reproduction humaine

Élisabeth de Castex, décembre 2024, 42 pages

Pour une renaissance de la politique familiale : liberté, lisibilité et pérennité

Gérard-François Dumont, décembre 2024, 41 pages

L'industrie automobile européenne en 2035

Marc Alochet et Jean-Pierre Corniou, décembre 2024, 46 pages

Fondapol. Des Idées pour la Cité. L'aventure d'un think tank

Sous le direction de Dominique Reynié, éditions du Cerf, novembre 2024, 304 pages

L'inévitable conflit entre islamisme et progressisme aux États-Unis

Martha Lee, novembre 2024, 45 pages

Structure économique et sociale des territoires et vote populiste en France

Guillaume Bazot, novembre 2024, 58 pages

La capitalisation : un moyen de sortir par le haut de la crise des retraites ?

Bertrand Martinot, novembre 2024, 46 pages

Le FPÖ au défi de l'Europe : radicalité idéologique et contrainte électorale en Autriche

Patrick Moreau, octobre 2024, 39 pages

L'AfD : l'extrême droite allemande dans l'impasse

Patrick Moreau, octobre 2024, 66 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France - édition 2024

AJC Paris et Fondapol, octobre 2024, 48 pages

Les attentats islamistes dans le monde 1979-2024

Fondapol, octobre 2024, 92 pages

L'opinion européenne en 2023

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, juillet 2024, 284 pages

Législatives 2024 : le grand désarroi des Français

Anne Flambert, Nicola Gaddoni, Mélodie Jourdain et Dominique Reynié, juin 2024, 36 pages

Les Européens abandonnés au populisme

Dominique Reynié, mai 2024, 80 pages

Victoire populiste aux Pays-Bas : spécificité nationale ou paradigme européen ?

Christophe de Voogd, avril 2024, 40 pages

Les pogroms en Palestine avant la création de l'État d'Israël (1830-1948)

Georges Bensoussan, avril 2024, 37 pages

Le vote des Européens. Vingt-trois ans d'élections nationales en Europe

Corinne Deloy, Préface de Dominique Reynié, éditions du Cerf, avril 2024, 460 pages

Les étrangers extra-européens et le logement social en France

Michel Aubouin, avril 2024, 36 pages

Les mots de la fin de vie : ne pas occulter les termes du débat

Pascale Favre, mars 2024, 30 pages

Suicide assisté, euthanasie : le choix de la rupture et l'illusion d'un progrès

Yves-Marie Doublet, mars 2024, 35 pages

L'Europa e la Sovranità. Riflessioni italo-francesi (1897-2023)

Sous la direction de Maria Elena Cavallaro, Gaetano Quagliariello et Dominique Reynié, éditions Rubbettino, avril 2024, 332 pages

L'Europe et la Souveraineté. Approches franco-italiennes 1897-2023

Sous la direction de Maria Elena Cavallaro, Gaetano Quagliariello et Dominique Reynié, éditions Plein Jour, mars 2024, 516 pages

Fratelli d'Italia : héritage néofasciste, populisme et conservatisme

Marco Tarchi, février 2024, 41 pages

L'émergence d'une gauche conservatrice en Allemagne :**l'alliance Sahra Wagenknecht pour la raison et la justice (BSW)**

Patrick Moreau, janvier 2024, 41 pages

Innovation politique 2022 (tome 2)

Fondapol, novembre 2023, 252 pages

Innovation politique 2022 (tome 1)

Fondapol, novembre 2023, 310 pages

Mouvements protestataires : le retour de la violence

Eddy Fougier, novembre 2023, 38 pages

La réforme Affelnet à Paris : un voyage au pays où 15 = 20

Marion Oury, octobre 2023, 48 pages

Le jumeau numérique en santé

Serge Soudoplatoff, septembre 2023, 34 pages

La régulation du numérique : Chine, États-Unis, France

Aifang Ma, septembre 2023, 44 pages

L'industrie française du jeu vidéo. De la French Touch à la French Pride

Loïse Lyonnet et Pierre Poinsignon, juillet 2023, 40 pages

La défiance vue par le prisme du médiateur de l'assurance

Arnaud Chneiweiss, juillet 2023, 26 pages

L'Europe et notre souveraineté. L'Europe est nécessaire, la France aussi

Édouard Balladur, juin 2023, 18 pages

L'enseignement supérieur privé en France

Laurent Batsch, juin 2023, 57 pages

Complexité. Critique d'une idéologie contemporaine

Sophie Chassat, juin 2023, 40 pages

Politique migratoire : que faire de l'accord franco-algérien de 1968 ?

Xavier Driencourt, mai 2023, 29 pages

De la transition écologique à l'écologie administrée, une dérive politique

David Lisnard et Frédéric Masquelier, mai 2023, 30 pages

Pour un nouvel ordre énergétique européen

Cécile Maisonneuve, avril 2023, 56 pages

Le XXI^e siècle du christianisme - édition de poche

Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mars 2023, 378 pages

Élections, médias et réseaux sociaux : un espace public en décomposition

Victor Delage, Dominique Reynié, Mathilde Tchounikine, mars 2023, 32 pages

Souveraineté, maîtrise industrielle et transition énergétique (2)

Transition énergétique, géopolitique et industrie : quel rôle pour l'État ?

Jean-Paul Bouttes, mars 2023, 48 pages

Souveraineté, maîtrise industrielle et transition énergétique (1)

Les conditions de réussite du programme nucléaire français de 1945 à 1975

Jean-Paul Bouttes, mars 2023, 44 pages

Immigration : comment font les États européens

Fondapol, mars 2023, 46 pages

La politique danoise d'immigration : une fermeture consensuelle

Fondapol, janvier 2023, 57 pages

L'opinion européenne 2020-2022

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, décembre 2022, 240 pages

Innovation politique 2021 (tome 2)

Fondapol, décembre 2022, 340 pages

Innovation politique 2021 (tome 1)

Fondapol, décembre 2022, 440 pages

Maghreb : l'impact de l'islam sur l'évolution sociale et politique

Razika Adnani, décembre 2022, 36 pages

Italie 2022 : populismes et droitisation

Anna Bonalume, octobre 2022, 60 pages

Quel avenir pour la dissuasion nucléaire ?

Bruno Tertrais, octobre 2022, 39 pages

Mutations politiques et majorité de gouvernement dans une France à droite

Sous la direction de Dominique Reynié, septembre 2022, 64 pages

Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique (2)

Les questions à long terme

Christian Pfister, juillet 2022, 34 pages

Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique (1)

État des lieux et perspectives à court-moyen terme

Christian Pfister, juillet 2022, 47 pages

La montée en puissance de l'islamisme woke dans le monde occidental

Lorenzo Vidino, juin 2022, 29 pages

2022, présidentielle de crises

Sous la direction de Dominique Reynié, avril 2022, 80 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (4)

La gestion des déchets : rôle et compétence de l'État en démocratie

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 49 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (3)

L'enjeu des générations futures

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 41 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (2)

Les solutions pour maîtriser le risque effectif

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 42 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (1)

Déchets et déchets nucléaires : durée de vie et dangers potentiels

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 49 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France – édition 2022

AJC Paris et Fondapol, janvier 2022, 38 pages

Prestataires de santé à domicile : les entreprises au service du virage ambulatoire

Alice Bouleau et Nicolas Bouzou, janvier 2022, 34 pages

Libertés : l'épreuve du siècle

Sous la direction de Dominique Reynié, janvier 2022, 96 pages

Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute, la Community of Democracies, la Konrad-Adenauer-Stiftung, Genron NPO, la Fundación Nuevas Generaciones et República do Amanhã

Élections départementales et régionales 2021 : une analyse cartographique

Céline Colange, Sylvain Manternach, décembre 2021, 76 pages

Innovation politique 2020 (tome 2)

Fondapol, décembre 2021, 428 pages

Innovation politique 2020 (tome 1)

Fondapol, décembre 2021, 344 pages

Défendre l'autonomie du savoir

Nathalie Heinich, novembre 2021, 32 pages

Rapport pour l'Assemblée nationale. Mission d'information visant à identifier les ressorts de l'abstention et les mesures permettant de renforcer la participation électorale

Fondapol, novembre 2021, 82 pages

2022, le risque populiste en France (vague 5)

Un indicateur de la protestation électorale

Dominique Reynié (dir.), octobre 2021, 72 pages

Parti et Démocratie

Piero Ignazi, aux éditions Calmann-Lévy, avec le concours de la Fondapol et de Terra Nova, octobre 2021, 504 pages

Commerce illicite de cigarettes, volet II.

Identifier les parties prenantes, les effets de réseaux et les enjeux financiers

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, octobre 2021, 32 pages

Complémentaires santé : moteur de l'innovation sanitaire

Nicolas Bouzou et Guillaume Moukala Same, octobre 2021, 47 pages

Les décroissants en France. Un essai de typologie

Eddy Fougier, septembre 2021, 31 pages

Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2021

Fondapol, septembre 2021, 84 pages

Les primaires électorales et les systèmes de départage des candidats à l'élection présidentielle

Laurence Morel et Pascal Perrineau, août 2021, 51 pages

L'idéologie woke. Face au wokisme (2)

Pierre Valentin, juillet 2021, 32 pages

L'idéologie woke. Anatomie du wokisme (1)

Pierre Valentin, juillet 2021, 34 pages

Protestation électorale en 2021 ?

Données issues du 1^{er} tour des élections régionales

Abdellah Bouhend, Victor Delage, Anne Flambert, Élisabeth Grandjean, Katherine Hamilton, Léo Major, Dominique Reynié, juin 2021, 40 pages

2022, le risque populiste en France (vague 4)

Un indicateur de la protestation électorale

Dominique Reynié (dir.), juin 2021, 64 pages

La conversion des Européens aux valeurs de droite

Victor Delage, mai 2021, 40 pages

Les coûts de la transition écologique

Guillaume Bazot, mai 2021, 37 pages

Le XXI^e siècle du christianisme

Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mai 2021, 376 pages

Les protestants en France, une minorité active

Jean-Paul Willaume, avril 2021, 34 pages

L'agriculture bio et l'environnement

Bernard Le Buanec, mars 2021, 27 pages

Devrions-nous manger bio ?

Léon Guéguen, mars 2021, 36 pages

Quel avenir pour l'agriculture et l'alimentation bio ?

Gil Kressmann, mars 2021, 48 pages

Pauvreté dans le monde : une baisse menacée par la crise sanitaire

Julien Damon, février 2021, 33 pages

Reconquérir la biodiversité, mais laquelle ?

Christian Lévêque, février 2021, 37 pages

Énergie nucléaire : la nouvelle donne internationale

Marco Baroni, février 2021, 66 pages

Souveraineté économique : entre ambitions et réalités

Emmanuel Combe et Sarah Guillou, janvier 2021, 66 pages

Relocaliser en décarbonant grâce à l'énergie nucléaire

Valérie Faudon, janvier 2021, 36 pages

Après le Covid-19, le transport aérien en Europe : le temps de la décision

Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 40 pages

Avant le Covid-19, le transport aérien en Europe : un secteur déjà fragilisé

Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 35 pages

Glyphosate, le bon grain et l'ivraie

Marcel Kuntz, novembre 2020, 45 pages

Covid-19 : la réponse des plateformes en ligne face à l'ultradroite

Maygane Janin et Flora Deverell, novembre 2020, 42 pages

2022, le risque populiste en France (vagues 2 et 3)

Un indicateur de la protestation électorale Dominique Reynié, octobre 2020, 86 pages

Relocalisations : laisser les entreprises décider et protéger leur actionnariat

Frédéric Gonand, septembre 2020, 37 pages

Europe : la transition bas carbone, un bon usage de la souveraineté

Patrice Geoffron, septembre 2020, 35 pages

Relocaliser en France avec l'Europe

Yves Bertoncini, septembre 2020, 40 pages

Relocaliser la production après la pandémie ?

Paul-Adrien Hyppolite, septembre 2020, 46 pages

Qui paie ses dettes s'enrichit

Christian Pfister et Natacha Valla, septembre 2020, 37 pages

L'opinion européenne en 2019

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, septembre 2020, 212 pages

Les assureurs face au défi climatique

Arnaud Chneiweiss et José Bardaji, août 2020, 33 pages

Changements de paradigme

Josef Konvitz, juillet 2020, 20 pages

Hongkong : la seconde rétrocession

Jean-Pierre Cabestan et Laurence Daziano, juillet 2020, 62 pages

Tsunami dans un verre d'eau

Regard sur le vote Europe Écologie-Les Verts aux élections municipales de 2014 et de 2020 dans 41 villes de plus de 100 000 habitants Sous la direction de Dominique Reynié, juillet 2020, 44 pages

Innovation politique 2019 (tome 2)

Fondapol, juin 2020, 412 pages

Innovation politique 2019 (tome 1)

Fondapol, juin 2020, 400 pages

Covid-19 - États-Unis, Chine, Russie, les grandes puissances inquiètent l'opinion

Victor Delage, juin 2020, 16 pages

De la distanciation sociale à la distanciation intime

Anne Muxel, juin 2020, 24 pages

Covid-19 : Cartographie des émotions en France

Madeleine Hamel, mai 2020, 24 pages

Ne gaspillons pas une crise

Josef Konvitz, avril 2020, 23 pages

Retraites : leçons des réformes suédoises

Kristoffer Lundberg, avril 2020, 37 pages

Retraites : leçons des réformes belges

Frank Vandenbroucke, février 2020, 40 pages

Les biotechnologies en Chine : un état des lieux

Aifang Ma, février 2020, 44 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France

AJC Paris et Fondapol, janvier 2020, 32 pages

OGM et produits d'édition du génome : enjeux réglementaires et géopolitiques

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 35 pages

Des outils de modification du génome au service de la santé humaine et animale

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 32 pages

Des plantes biotech au service de la santé du végétal et de l'environnement

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 32 pages

Le soldat augmenté : regards croisés sur l'augmentation des performances du soldat

CREC Saint-Cyr et Fondapol, décembre 2019, 128 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (3)**Défendre l'économie européenne par la politique commerciale**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 52 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (2)**Les pratiques anticoncurrentielles étrangères**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 40 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (1)**Politique de concurrence et industrie européenne**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 36 pages

Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2019

Fondapol, novembre 2019, 80 pages

Vers des prix personnalisés à l'heure du numérique ?

Emmanuel Combe, octobre 2019, 46 pages

2022, le risque populiste en France (vague 1)**Un indicateur de la protestation électorale**

Dominique Reynié, octobre 2019, 44 pages

La Cour européenne des droits de l'homme, protectrice critiquée des « libertés invisibles »

Jean-Luc Sauron, octobre 2019, 48 pages

1939, l'alliance soviéto-nazie : aux origines de la fracture européenne

Stéphane Courtois, septembre 2019, 51 pages

Saxe et Brandebourg. Percée de l'AfD aux élections régionales du 1^{er} septembre 2019

Patrick Moreau, septembre 2019, 26 pages

Campements de migrants sans-abri : Comparaisons européennes et recommandations

Julien Damon, septembre 2019, 44 pages

Vox, la fin de l'exception espagnole

Astrid Barrio, août 2019, 36 pages

Élections européennes 2019. Le poids des électors

comparé au poids électoral des groupes parlementaires

Raphaël Grelon et Guillemette Lano. Avec le concours de Victor Delage et Dominique Reynié, juillet 2019, 22 pages

Allô maman bobo (2). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement

Nelly Garnier, juillet 2019, 40 pages

Allô maman bobo (1). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement

Nelly Garnier, juillet 2019, 44 pages

L'affaire Séralini. L'impasse d'une science militante

Marcel Kuntz, juin 2019, 35 pages

Démocraties sous tension

Sous la direction de Dominique Reynié, mai 2019,

volume I, Les enjeux, 156 pages ; **volume II**, Les pays, 120 pages

Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute

La longue gouvernance de Poutine

Michel Eltchaninoff, mai 2019, 31 pages

Politique du handicap : pour une société inclusive

Sophie Cluzel, avril 2019, 23 pages

Ferroviaire : ouverture à la concurrence, une chance pour la SNCF

David Valence et François Bouchard, mars 2019, 42 pages

Un an de populisme italien

Alberto Toscano, mars 2019, 33 pages

Une mosquée mixte pour un islam spirituel et progressiste

Eva Janadin et Anne-Sophie Monsinay, février 2019, 46 pages

Une civilisation électrique (2). Vers le réenchantement

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 34 pages

Une civilisation électrique (1). Un siècle de transformations

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 32 pages

Prix de l'électricité : entre marché, régulation et subvention

Jacques Percebois, février 2019, 42 pages

Vers une société post-carbone

Patrice Geoffron, février 2019, 36 pages

Énergie-climat en Europe : pour une excellence écologique

Emmanuel Tuchscherer, février 2019, 26 pages

Innovation politique 2018 (tome 2)

Fondapol, janvier 2019, 544 pages

Innovation politique 2018 (tome 1)

Fondapol, janvier 2019, 472 pages

L'opinion européenne en 2018

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, janvier 2019, 176 pages

La contestation animaliste radicale

Eddy Fougier, janvier 2019, 35 pages

Le numérique au secours de la santé

Serge Soudoplatoff, janvier 2019, 38 pages

Le nouveau pouvoir français et la coopération franco-japonaise

Fondapol, décembre 2018, 204 pages

Les apports du christianisme à l'unité de l'Europe

Jean-Dominique Durand, décembre 2018, 29 pages

La crise orthodoxe (2). Les convulsions, du XIX^e siècle à nos jours

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 31 pages

La crise orthodoxe (1). Les fondations, des origines au XIX^e siècle

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 28 pages

La France et les chrétiens d'Orient, dernière chance

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 33 pages

Le christianisme et la modernité européenne (2)

Comprendre le retour de l'institution religieuse

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 30 pages

Le christianisme et la modernité européenne (1)

Récuser le déni

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 30 pages

Commerce illicite de cigarettes : les cas de Barbès-La Chapelle, Saint-Denis et Aubervilliers-Quatre-Chemins

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, novembre 2018, 64 pages

L'avenir de l'hydroélectricité

Jean-Pierre Corniou, novembre 2018, 41 pages

Retraites : Leçons des réformes italiennes

Michel Martone, novembre 2018, 33 pages

Les géants du numérique (2) : un frein à l'innovation ?

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 77 pages

Les géants du numérique (1) : magnats de la finance

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 56 pages

L'intelligence artificielle en Chine : un état des lieux

Aifang Ma, novembre 2018, 40 pages

Alternative für Deutschland : établissement électoral

Patrick Moreau, octobre 2018, 49 pages

Les Français jugent leur système de retraite

Fondapol, octobre 2018, 28 pages

Migrations : la France singulière

Didier Leschi, octobre 2018, 34 pages

Les Français face à la crise démocratique : Immigration, populisme, Trump, Europe...

AJC Europe et Fondapol, septembre 2018, 72 pages

La révision constitutionnelle de 2008 : un premier bilan

Préface d'Édouard Balladur et de Jack Lang

Hugues Hourdin, octobre 2018, 28 pages

Les « Démocrates de Suède » : un vote anti-immigration

Johan Martinsson, septembre 2018, 41 pages

Les Suédois et l'immigration (2) : fin du consensus ?

Tino Sanandaji, septembre 2018, 33 pages

Les Suédois et l'immigration (1) : fin de l'homogénéité ?

Tino Sanandaji, septembre 2018, 35 pages

Éthiques de l'immigration

Jean-Philippe Vincent, juin 2018, 35 pages

Les addictions chez les jeunes (14-24 ans)

Fondapol, juin 2018, 56 pages

Enquête réalisée en partenariat avec la Fondation Gabriel Péri et le Fonds Actions Addictions

Villes et voitures : pour une réconciliation

Jean Coldefy, juin 2018, 40 pages

France : combattre la pauvreté des enfants

Julien Damon, mai 2018, 32 pages

Que pèsent les syndicats ?

Dominique Andolfatto, avril 2018, 40 pages

L'élan de la francophonie : pour une ambition française (2)

Benjamin Boutin, mars 2018, 28 pages

L'élan de la francophonie : une communauté de langue et de destin (1)

Benjamin Boutin, mars 2018, 28 pages

L'Italie aux urnes

Sofia Ventura, février 2018, 29 pages

L'intelligence artificielle : l'expertise partout accessible à tous

Serge Soudoplatoff, février 2018, 40 pages

L'innovation à l'ère du bien commun

Benjamin Boscher, Xavier Pavie, février 2018, 44 pages

Libérer l'islam de l'islamisme

Mohamed Louizi, janvier 2018, 64 pages

Gouverner le religieux dans un état laïc

Thierry Rambaud, janvier 2018, 36 pages

L'opinion européenne en 2017

Dominique Reynié (dir.), Fondapol, janvier 2018, 140 pages

Innovation politique 2017 (tome 2)

Fondapol, janvier 2018, 492 pages

Innovation politique 2017 (tome 1)

Fondapol, janvier 2018, 468 pages

Une « norme intelligente » au service de la réforme

Victor Fabre, Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud, décembre 2017, 28 pages

Autriche : virage à droite

Patrick Moreau, novembre 2017, 32 pages

Pour repenser le bac, réformons le lycée et l'apprentissage

Fayçal Hafied, novembre 2017, 55 pages

Où va la démocratie ?

Sous la direction de Dominique Reynié, Plon, octobre 2017, 320 pages

Violence antisémite en Europe 2005-2015

Johannes Due Enstad, septembre 2017, 31 pages

Pour l'emploi : la subrogation du crédit d'impôt des services à la personne

Bruno Despujol, Olivier Peraldi et Dominique Reynié, septembre 2017, 33 pages

Marché du travail : pour la réforme !

Fayçal Hafied, juillet 2017, 45 pages

Le fact-checking : une réponse à la crise de l'information et de la démocratie

Farid Gueham, juillet 2017, 49 pages

Notre-Dame- des-Landes : l'État, le droit et la démocratie empêchés

Bruno Hug de Larauze, mai 2017, 37 pages

France : les juifs vus par les musulmans. Entre stéréotypes et méconnaissances

Mehdi Ghouirgate, Iannis Roder et Dominique Schnapper, mai 2017, 38 pages

Dette publique : la mesurer, la réduire

Jean-Marc Daniel, avril 2017, 33 pages

Parfaire le paritarisme par l'indépendance financière

Julien Damon, avril 2017, 36 pages

Former, de plus en plus, de mieux en mieux. L'enjeu de la formation professionnelle

Olivier Faron, avril 2017, 31 pages

Les troubles du monde, l'islamisme et sa récupération populiste :

l'Europe démocratique menacée

Pierre-Adrien Hanania, AJC, Fondapol, mars 2017, 44 pages

Porno addiction : nouvel enjeu de société

David Reynié, mars 2017, 34 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (2)

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 52 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (1)

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 38 pages

L'actif épargne logement

Pierre-François Gouiffès, février 2017, 31 pages

Réformer : quel discours pour convaincre ?

Christophe de Voogd, février 2017, 37 pages

De l'assurance maladie à l'assurance santé

Patrick Negaret, février 2017, 34 pages

Hôpital : libérer l'innovation

Christophe Marques et Nicolas Bouzou, février 2017, 30 pages

Le Front national face à l'obstacle du second tour

Jérôme Jaffré, février 2017, 33 pages

La République des entrepreneurs

Vincent Lorphelin, janvier 2017, 37 pages

Des startups d'État à l'État plateforme

Pierre Pezziardi et Henri Verdier, janvier 2017, 36 pages

Vers la souveraineté numérique

Farid Gueham, janvier 2017, 31 pages

Repenser notre politique commerciale

Laurence Daziano, janvier 2017, 35 pages

Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté

Julien Damon, décembre 2016, 25 pages

L'Autriche des populistes

Patrick Moreau, novembre 2016, 59 pages

L'Europe face aux défis du pétro-solaire

Albert Bressand, novembre 2016, 34 pages

Le Front national en campagnes. Les agriculteurs et le vote FN

Eddy Fougier et Jérôme Fourquet, octobre 2016, 36 pages

Innovation politique 2016

Fondapol, PUF, octobre 2016, 758 pages

Le nouveau monde de l'automobile (2) : les promesses de la mobilité électrique

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 48 pages

Le nouveau monde de l'automobile (1) : l'impasse du moteur à explosion

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 34 pages

L'opinion européenne en 2016

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2016, 224 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 39 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XIX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 39 pages

Refonder l'audiovisuel public

Olivier Babeau, septembre 2016, 31 pages

La concurrence au défi du numérique

Charles-Antoine Schwerer, juillet 2016, 27 pages

Portrait des musulmans d'Europe : unité dans la diversité

Vincent Tournier, juin 2016, 51 pages

Portrait des musulmans de France : une communauté plurielle

Nadia Henni-Moulaï, juin 2016, 33 pages

La blockchain, ou la confiance distribuée

Yves Caseau et Serge Soudoplatoff, juin 2016, 35 pages

La gauche radicale : liens, lieux et luttes (2012-2017)

Sylvain Boulouque, mai 2016, 41 pages

Gouverner pour réformer : éléments de méthode

Erwan Le Noan et Matthieu Montjotin, mai 2016, 54 pages

Les zadistes (2) : la tentation de la violence

Eddy Fougier, avril 2016, 29 pages

Les zadistes (1) : un nouvel anticapitalisme

Eddy Fougier, avril 2016, 29 pages

Régionales (2) : les partis, contestés mais pas concurrencés

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 39 pages

Régionales (1) : vote FN et attentats

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 45 pages

Un droit pour l'innovation et la croissance

Sophie Vermeille, Matthieu Kohmann et Mathieu Luinaud, février 2016, 38 pages

Le lobbying : outil démocratique

Anthony Escurat, février 2016, 32 pages

Valeurs d'islam

Dominique Reynié (dir.), préface par le cheikh Khaled Bentounès, PUF, janvier 2016, 432 pages

Chiites et sunnites : paix impossible ?

Mathieu Terrier, janvier 2016, 29 pages

Projet d'entreprise : renouveler le capitalisme

Daniel Hurstel, décembre 2015, 29 pages

Le mutualisme : répondre aux défis assurantiels

Arnaud Chneiweiss et Stéphane Tisserand, novembre 2015, 32 pages

L'opinion européenne en 2015

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, novembre 2015, 140 pages

La noopolitique : le pouvoir de la connaissance

Idriss J. Aberkane, novembre 2015, 40 pages

Innovation politique 2015

Fondapol, PUF, octobre 2015, 576 pages

Good COP21, Bad COP21 (2) : une réflexion à contre-courant

Albert Bressand, octobre 2015, 35 pages

Good COP21, Bad COP21 (1) : le Kant européen et le Machiavel chinois

Albert Bressand, octobre 2015, 34 pages

PME : nouveaux modes de financement

Mohamed Abdesslam et Benjamin Le Pendeven, octobre 2015, 30 pages

Vive l'automobilisme ! (2). Pourquoi il faut défendre la route

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 32 pages

Vive l'automobilisme ! (1). Les conditions d'une mobilité conviviale

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 27 pages

Crise de la conscience arabo-musulmane

Malik Bezouh, septembre 2015, 25 pages

Départementales de mars 2015 (3) : le second tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 41 pages

Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 43 pages

Départementales de mars 2015 (1) : le contexte

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 30 pages

Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »

Julien Gonzalez, juillet 2015, 33 pages

Politique économique : l'enjeu franco-allemand

Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 22 pages

Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain

François Bazin, juin 2015, 35 pages

Économie de la connaissance

Idriss J. Aberkane, mai 2015, 40 pages

Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique

Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 44 pages

Unir pour agir : un programme pour la croissance

Alain Madelin, mai 2015, 42 pages

Nouvelle entreprise et valeur humaine

Francis Mer, avril 2015, 21 pages

Les transports et le financement de la mobilité

Yves Crozet, avril 2015, 23 pages

Numérique et mobilité : impacts et synergies

Jean Coldefy, avril 2015, 24 pages

Islam et démocratie : face à la modernité

Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 27 pages

Islam et démocratie : les fondements

Ahmad Al-Raysuni, mars 2015, 27 pages

Les femmes et l'islam : une vision réformatrice

Asma Lamrabet, mars 2015, 36 pages

Éducation et islam

Mustapha Cherif, mars 2015, 34 pages

Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?

Dominique Reynié, février 2015, 4 pages

L'islam et les valeurs de la République

Saad Khiari, février 2015, 34 pages

Islam et contrat social

Philippe Moulinet, février 2015, 29 pages

Le soufisme : spiritualité et citoyenneté

Bariza Khiari, février 2015, 46 pages

L'humanisme et l'humanité en islam

Ahmed Bouyerdene, février 2015, 46 pages

Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?

Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 32 pages

Coran, clés de lecture

Tareq Oubrou, janvier 2015, 32 pages

Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité

Éric Geoffroy, janvier 2015, 28 pages

Mémoires à venir

Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

La classe moyenne américaine en voie d'effritement

Julien Damon, décembre 2014, 31 pages

Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes

Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages

Dominique Reynié, novembre 2014, 44 pages

La politique de concurrence : un atout pour notre industrie

Emmanuel Combe, novembre 2014, 42 pages

Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 44 pages

Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 30 pages

Innovation politique 2014

Fondapol, PUF, octobre 2014, 554 pages

Énergie-climat : pour une politique efficace

Albert Bressand, septembre 2014, 47 pages

L'urbanisation du monde. Une chance pour la France

Laurence Daziano, juillet 2014, 34 pages

Que peut-on demander à la politique monétaire ?

Pascal Salin, mai 2014, 38 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014

Suzanne Baverez et Jean Sènié, mai 2014, 48 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

L'opinion européenne en 2014

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

Taxer mieux, gagner plus

Robin Rivaton, avril 2014, 52 pages

L'État innovant (2) : diversifier la haute administration

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 35 pages

L'État innovant (1) : renforcer les think tanks

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 43 pages

Pour un new deal fiscal

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 35 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique

Emmanuel Combe, février 2014, 52 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer

Nicolas Bouzou, février 2014, 52 pages

Réformer le statut des enseignants

Luc Chatel, janvier 2014, 7 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds

Yan de Kerorguen, décembre 2013, 27 pages

Pour la croissance, la débureaucratization par la confiance

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 37 pages

Les valeurs des Franciliens

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 22 pages

Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 31 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées

Charles Beigbeder, juillet 2013, 5 pages

L'opinion européenne en 2013

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

- La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique**
Laurence Daziano, juillet 2013, 29 pages
- Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs**
Albert Bressand, juillet 2013, 33 pages
- La démobilité : travailler, vivre autrement**
Julien Damon, juin 2013, 35 pages
- Le Kapital. Pour rebâtir l'industrie**
Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 32 pages
- Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France**
Les Arvernes, Fondapol, avril 2013, 12 pages
- Les classes moyennes dans les pays émergents**
Julien Damon, avril 2013, 26 pages
- Innovation politique 2013**
Fondapol, PUF, janvier 2013, 652 pages
- Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies**
Robin Rivaton, décembre 2012, 30 pages
- Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux**
Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages
- La compétitivité passe aussi par la fiscalité**
Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages
- Une autre politique monétaire pour résoudre la crise**
Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 28 pages
- La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?**
Aldo Cardoso, novembre 2012, 5 pages
- Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre...**
Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 30 pages
- Youth and Sustainable Development**
Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages
- La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité**
Francis Charhon, mai / juin 2012, 34 pages
- Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure**
Julien Damon, mai 2012, 30 pages
- Libérer le financement de l'économie**
Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages
- L'épargne au service du logement social**
Julie Merle, avril 2012, 32 pages
- L'opinion européenne en 2012**
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages
- Valeurs partagées**
Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages
- Les droites en Europe**
Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages
- Innovation politique 2012**
Fondapol, PUF, janvier 2012, 648 pages
- L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité**
Charles Feuillerade, janvier 2012, 27 pages
- Politique énergétique française (2) : les stratégies**
Rémy Prud'homme, janvier 2012, 31 pages
- Politique énergétique française (1) : les enjeux**
Rémy Prud'homme, janvier 2012, 36 pages

Révolution des valeurs et mondialisation

Luc Ferry, janvier 2012, 27 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 32 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 34 pages

L'hospitalité : une éthique du soin

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 29 pages

12 idées pour 2012

Fondapol, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 30 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 32 pages

La responsabilité

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 40 pages

Portrait des classes moyennes

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie

Michel Maffesoli, octobre 2011, 33 pages

Sortir du communisme, changer d'époque

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

L'énergie nucléaire après Fukushima : incident mineur ou nouvelle donne ?

Malcolm Grimston, septembre 2011, 15 pages

La jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique

Emmanuel Combe, septembre 2011, 42 pages

La liberté religieuse

Henri Madelin, septembre 2011, 31 pages

Réduire notre dette publique

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 35 pages

Écologie et libéralisme

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 22 pages

Contester les technosciences : leurs raisons

Eddy Fougier, juillet 2011, 34 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 28 pages

La fraternité

Paul Thibaud, juin 2011, 26 pages

La transformation numérique au service de la croissance

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 45 pages

L'engagement

Dominique Schnapper, juin 2011, 26 pages

Liberté, Égalité, Fraternité

André Glucksmann, mai 2011, 30 pages

Quelle industrie pour la défense française ?

Guillaume Lagane, mai 2011, 21 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 33 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 28 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne

Patrick Moreau, avril 2011, 50 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie

Étienne Boisserie, avril 2011, 35 pages

Qui détient la dette publique ?

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 33 pages

Comprendre le Tea Party

Henri Hude, mars 2011, 31 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas

Niek Pas, mars 2011, 31 pages

Productivité agricole et qualité des eaux

Gérard Morice, mars 2011, 36 pages

L'Eau : du volume à la valeur

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 27 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?

Philippe Hartemann, mars 2011, 34 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises

Gérard Payen, mars 2011, 56 pages

L'irrigation pour une agriculture durable

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 38 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles

Antoine Frérot, mars 2011, 28 pages

Où en est la droite ? L'Autriche

Patrick Moreau, février 2011, 36 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 28 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro

Wolfgang Glomb, février 2011, 34 pages

2011, la jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'opinion européenne en 2011

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0

Thierry Weibel, janvier 2011, 45 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie

Antony Todorov, décembre 2010, 28 pages

Le retour du tirage au sort en politique

Gil Delannoi, décembre 2010, 34 pages

La compétence morale du peuple

Raymond Boudon, novembre 2010, 26 pages

L'Académie au pays du capital

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune

Bernard Bachelier, novembre 2010, 27 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global

Bernard Bachelier, novembre 2010, 27 pages

Les vertus cachées du low cost aérien

Emmanuel Combe, novembre 2010, 36 pages

Innovation politique 2011

Fondapol, PUF, novembre 2010, 676 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire

Guillaume Lagane, octobre 2010, 30 pages

Où en est la droite ? L'Espagne

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence

David Sraer, septembre 2010, 40 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne

Robin Berjon, septembre 2010, 28 pages

Où en est la droite ? La Pologne

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 38 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark

Jacob Christensen, juillet 2010, 40 pages

Quel policier dans notre société ?

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 24 pages

Où en est la droite ? L'Italie

Sofia Ventura, juillet 2010, 32 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 22 pages

Dette publique, inquiétude publique

Jérôme Fourquet, juin 2010, 28 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable

Nathalie Janson, juin 2010, 30 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole

Pascal Perri, mai 2010, 28 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?

Pascal Perrineau, mai 2010, 52 pages

L'opinion européenne en 2010

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages

Pays-Bas : la tentation populiste

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat

Pascal Perri, avril 2010, 26 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne

David Hanley, avril 2010, 30 pages

Renforcer le rôle économique des régions

Nicolas Bouzou, mars 2010, 28 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Iran : une révolution civile ?

Nader Vahabi, novembre 2009, 16 pages

Où va la politique de l'église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Agir pour la croissance verte

Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 8 pages

L'économie allemande à la veille des législatives de 2009

Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 7 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 50 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 26 pages

La politique européenne de développement : une réponse à la crise de la mondialisation ?

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 30 pages

La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs :

défense du statut, illustration du statu quo

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson David Bonneau, mai 2009, 40 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 65 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ?

Une question de justice sociale et un problème démocratique

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

La réforme de l'enseignement supérieur en Australie

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

Les réformes face au conflit social

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

L'opinion européenne en 2009

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche : qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?

Sondage, analyse, éléments pour le débat

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Stratégie européenne pour la croissance verte

Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 125 pages

Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands

sur trois priorités de la présidence française de l'UE

Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur fondapol.org

Le débat public a besoin de la Fondapol et la Fondapol a besoin de vous !

Pour préserver son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondapol, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondapol peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % du montant des dons versés imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans) (art. 238 *bis* du CGI).

Dans le cas d'un don de 10 000 €, vous pourrez déduire 6 000 € d'impôt, votre contribution aura effectivement coûté 4 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % du montant des dons versés, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans) ;

Au titre de l'IFI, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % du montant des dons versés, dans la limite de 50 000 €.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre IFI.

contact : Anne Flambert + 33 (0)1 47 53 67 09 _ anne.flambert@fondapol.org

Bulletin de soutien

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

☐ **Je soutiens la Fondapol**

voici ma contribution de :

☐ 100 € ☐ 500 € ☐ 1000 € ☐ 5000 €
☐ 10 000 € ☐ 50 000 € ☐ Autre montant : _____ €

Je choisis de faire un don :

☐ À titre personnel
☐ Au titre de la société suivante : _____

Destinataire du reçu fiscal : _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

☐ Par chèque, à l'ordre de
la **Fondation pour l'innovation politique**

☐ Par virement bancaire daté du : _____
au profit du compte
Fondation pour l'innovation politique
à la Caisse des dépôts et consignations : _____

IBAN : FR77 4003 1000 0100 0029 9345 Z16

BIC : CDCGFRPPXXX

À renvoyer à :

Fondation pour
l'innovation
politique
11, rue de
Grenelle
75007 Paris

Contact :

Anne Flambert
Responsable
administratif
et financier
01 47 53 67 09



anne.flambert@fondapol.org

COMBATTRE L'ISLAMISME SUR LE TERRAIN TÉMOIGNAGE D'UN PRÉFET DE LA RÉPUBLIQUE

Par Alexandre BRUGÈRE

Alexandre Brugère livre le premier témoignage d'un préfet en exercice sur la lutte contre l'islamisme. L'enjeu est crucial. Les islamistes rejettent la séparation qu'exige la laïcité entre la vie spirituelle et la vie temporelle. Or, c'est la laïcité qui préserve l'organisation sociale de l'emprise de la religion. Ainsi, les valeurs républicaines font obstacle au modèle promu par les islamistes, elles garantissent les libertés individuelles, d'opinion ou de conscience, qu'il s'agisse de l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les citoyens, qu'ils soient croyants ou non, d'une religion ou d'une autre, qu'ils respectent ou non les règles de leur religion.

Afin de saper ces valeurs, les mouvements politico-religieux « fréristes » et autres de même type recourent, notamment, au levier de l'« islamophobie », un néologisme mis au service d'un discours victimaire destiné à inhiber la critique et à libérer le champ à leurs revendications. L'islamisme opère l'enfermement de millions de Français musulmans dans un communautarisme identitaire les séparant de cet ensemble plus vaste et uni qu'est la communauté nationale. Aussi, les « accommodements raisonnables », petits et grands, par calcul ou par paresse, sont autant d'entailles au pacte républicain : un cours d'histoire qu'on laisse interrompre sans conséquences, un terrain qu'on vend pour permettre, avant les élections municipales, l'extension ou l'implantation d'une mosquée, un islamiste patenté avec lequel on continue de discuter parce qu'il serait « représentatif » ... Il importe de ne pas seulement dénoncer l'islamisme, il faut aussi le combattre.

L'auteur, Alexandre Brugère, est préfet des Hauts-de-Seine. Son témoignage est précédé d'un avant-propos du ministre de l'Intérieur, M. Bruno Retailleau.

Les médias

**ANTHROPO
TECHNIE**
LES ENJEUX DE L'HUMAIN AUGMENTÉ



Le site internet

fondapol.org



Les données en open data

data.fondapol



978 2 36408 361 5

ISBN : 978-2-36408-361-5

5 €